

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU MERCREDI 15 SEPTEMBRE 2021**

Le mercredi quinze septembre deux mil vingt et un, à dix-huit heures quarante-cinq minutes les membres du Conseil Municipal de la commune de Château l'Evêque, dûment convoqués le huit septembre deux mil vingt et un par voie dématérialisée, se sont réunis en session ordinaire à la mairie sans la présence du public, sous la présidence de Mr Alain MARTY, Maire.

**Présents :** Mr Alain MARTY, Mme Marie BELOMBO, Mr Jean-Paul DUTARD, Mme Claire GIRY-LATERRIERE, Mr Franck MERY, Mmes Coralie JUGE, Nicole GALLOIS, Mrs Jean-Marie PANAZOL, Serge OULHEN, Mme Annie BEYDON, Mr Serge NAWROT, Mmes Henriette ROCHE, Frédérique CONSTANCEAU, Mr Sébastien DUREY, Mme Joëlle CYPRIK DUVERNEUIL

**Absents Excusés :** Mr Frédéric DELRIEUX, Mme Sophie DAL 'PAN, Mr Pierre CABOS, Mr Michel TOMAS

**Pouvoirs :** Mme Sophie DAL'PAN (Pouvoir à Mme Claire GIRY-LATERRIERE)

Mr Michel TOMAS (Pouvoir à Mme Joëlle CYPRIK DUVERNEUIL)

**Secrétaire de Séance :** Mr Franck MERY a été élu secrétaire de séance.

Adoption à l'unanimité du procès-verbal du conseil municipal du 16 Juin 2021.

### **1-DOSSIER CAUE : ETUDE DE BOURG : CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LA PISTE A ETUDIER**

Trois pistes sont présentées au conseil municipal :

**Piste 1 :** polariser : continuer le développement actuel de Château l'Evêque en confortant les trois pôles qui se sont créés (le pôle commercial, le pôle habitat et culture, le pôle sportif) et en amplifiant la fonction qui existe déjà dans ces trois lieux

**Piste 2 :** séquencer : inviter les gens à entrer dans le bourg par le biais de la création de séquences attractives (paysagère, animation, équipements) qui s'enchainent en facilitant la circulation douce avec une priorité donnée à l'habitat dans le cœur du bourg

**Piste 3 :** recentrer : redynamiser l'ancien cœur de bourg en donnant un effet de rayonnement : accentuer l'intervention sur le bourg ancien pour qu'il devienne un espace incontournable et vivant ; créer des connexions fortes pour promouvoir le déplacement doux ; conforter le pôle santé

A la majorité, le conseil municipal décide de valider la piste 1 en la complétant par des éléments de la piste 2 et de la piste 3.

### **2-REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE INTERCOMMUNAL :**

A l'unanimité, le conseil municipal, vu les délibérations du conseil communautaire du 17 juin 2021 prescrivant l'élaboration du RLPI précisant les objectifs poursuivis, les modalités de la collaboration et les modalités de la concertation, vu les objectifs et les orientations générales du RLPI présentés aux élus, prend acte de la présentation et de la tenue d'un débat en séance sur les orientations générales du Règlement Local de Publicité Intercommunal, en application des dispositions combinées des articles L. 581-14-1 du code de l'environnement et L. 153-12 du code de l'urbanisme.

**3-BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES :** retrait du point délibérant : pas de nécessité de la délibération pour l'instant

#### **4-ENQUETES PUBLIQUES : RAPPORT DU COMMISSAIRE ENQUETEUR POUR :**

##### **-Aliénation d'une partie de chemin rural au lieu-dit 'La Forêt' :**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer toutes pièces concernant le projet d'aliénation d'une partie du chemin rural situé au lieu-dit 'La Forêt' au profit de M. et Mme Henri FAURE et M. et Mme Eric MOSCAVIT ainsi qu'à son adjointe pour signer l'acte administratif ; aucune observation n'ayant été formulée au cours de l'enquête publique et le délai de recours des tiers étant terminé.

##### **-Aliénation d'une partie de chemin rural au lieu-dit 'Haut Mesplier' :**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes pièces relatives au changement d'assiette du chemin rural au lieu-dit 'Haut Mesplier' au profit de Mr et Mme MANDE ainsi qu'à son adjointe pour signer les actes administratifs à l'expiration du délai de recours des tiers.

##### **-Extension du cimetière :**

L'enquête s'est terminée le 31 août ; le point délibérant est reporté au prochain Conseil municipal compte tenu que le rapport du commissaire enquêteur n'est pas complet à ce jour.

#### **5-BUDGET POLE SANTE ET COMMERCIAL : ENCAISSEMENT D'UN CHEQUE : OUVERTURE DE CREDITS**

Accord à l'unanimité du Conseil municipal pour :

\*l'encaissement du chèque relatif au règlement d'une facture d'eau par le budget du pôle santé et commercial du pôle médical compte tenu du fait que l'ouverture du compteur n'a pas été effectuée à temps par les titulaires du crédit-bail soit un montant de 58,21 €

\*l'ouverture de crédits suivante

Article 7788 (produits exceptionnels divers) : + 58,21 article 60611 (Eau) : + 58,21 €

#### **6-CONTRAT D'APPRENTISSAGE :**

Vu l'avis favorable du Comité Technique, le Conseil municipal, à l'unanimité, valide le recrutement d'un apprenti pour la rentrée de septembre auprès des services techniques de la commune.

Il s'agit d'un jeune qui prépare le diplôme de Brevet de Technicien Supérieur Agricole filière 'Aménagements Paysagers' sur une durée de deux années auprès du Lycée Agricole de Monbazillac.

#### **7-CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL COMMUNAL AU GRAND PERIGUEUX COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION :**

A l'unanimité, le Conseil municipal, valide la convention de mise à disposition d'un agent au Grand Périgueux pour 802 heures par an à compter de septembre 2021. Il s'agit d'un agent titulaire à temps complet, grade adjoint d'animation qui intervient en périscolaire, garderie, pause méridienne et en extra-scolaire (Castel d'Jeuns)

#### **8-BOULAZAC BASKET DORDOGNE : CONTRAT DE PARTENARIAT SAISON 2021/2022**

Accord à l'unanimité du Conseil municipal pour la signature du contrat de partenariat avec le Boulazac Basket Dordogne pour la saison 2021/2022 dans les conditions suivantes : 4 abonnements 'Périgord Pourpre' (places réservées à la saison au 2<sup>ème</sup> niveau du Palio) + 30 places supplémentaires pour un montant de 490 € TTC.

#### **9-SYNDICAT MIXTE ISLE DRONNE VERN : PRIX ET QUALITE DU SERVICE PUBLIC EAU POTABLE : RAPPORT 2020 :**

A l'unanimité, le Conseil municipal, prend acte de la présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable pour l'exercice 2020

#### **10-ENCAISSEMENT D'UN CHEQUE**

A l'unanimité, le Conseil municipal, approuve l'encaissement d'un chèque concernant le remboursement d'une facture EDF pour le compteur du parking du château soit 16,71 €.

#### **11-DEMANDE DE REMBOURSEMENT CASTEL ANIMATIONS**

A l'unanimité, le Conseil municipal, approuve le remboursement des tickets de manège pour les enfants de l'école de Château l'Evêque à CASTEL ANIMATIONS dans le cadre de la fête communale soit un montant de 485 € et dit qu'une convention sera signée entre la commune et l'association.

## **POINTS INFORMATIFS :**

**-POINT DE SITUATION DE CHATO'ROCK :** la comptabilité se finalise, l'association travaille avec un expert-comptable pour récupérer la TVA, il faut aller chercher des aides supplémentaires afin de régler les factures en cours ; sur le site hello association un compte a été ouvert pour faire des dons.

**-DEMANDE D'UN PARTICULIER :** accord donné à un particulier pour se positionner avec son camping-car près des toilettes publiques sur le parking de la gare.

**-LETTRE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL :** le Conseil Départemental propose de poser gratuitement des panneaux aux deux entrées de l'agglomération en langue occitane.

**-CONTRAT D'ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE :** par courrier du 22 juin 2021, Groupama nous informe que notre contrat de flotte automobile est résilié au vu d'une importante sinistralité ; Groupama propose un nouveau contrat pour un montant de 2846 €. A ce jour, une proposition d'AXA pour un montant de 3632 € ; ce montant pouvant être affiné.

## **-REMERCIEMENTS :**

\*Mme Joëlle DUVERNEUIL : obsèques de Mme CYPRIK Adrienne née AUDEBERT.

\*Famille RAYNAUD : obsèques de Mme RAYNAUD Alice née BOUFFIER.

\*Une petite fille est venue compléter le foyer de la famille de Mr et Mme NAWROT Serge.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

-Trois enfants positifs au COVID ; trois classes fermées Grande Section Maternelle, CM1 ET CM2 jusqu'au 22 septembre 2021.

-Fête des Grenouilles : un succès malgré le contexte sanitaire.

-Le 18 septembre 2021 : le DEFI SPORT ; le TRAIL du Castel est annulé ; maintien de la course des enfants.